



No de résolution  
ou annotation

Procès-verbal des délibérations de la  
Régie d'Aqueduc Intermunicipale des Moulins

**ASSEMBLÉE ORDINAIRE**  
**du 22 juin 2020**

Assemblée ordinaire du conseil d'administration de la Régie d'aqueduc intermunicipale des Moulins, tenue le lundi 22 juin 2020 à 9 h 30 exceptionnellement à huis clos et par appel conférence en raison de la pandémie du COVID-19 et tel que permis par le Ministère des affaires municipales et de l'habitation, sous la présidence de M. Yan Maisonneuve, président, et à laquelle ont assisté :

M. Stéphane Handfield, 1er vice-président  
Mmes Nathalie Bellavance, 2<sup>ème</sup> vice-présidente  
Nathalie Ricard, membre  
Brigitte Villeneuve, membre  
M. Bertrand Lefebvre, membre

Ainsi que : Mmes Chantal Marceau, directrice générale et  
secrétaire-trésorière  
Valérie Foucault, coordonnatrice administrative  
MM. Daniel LeBlanc, directeur des opérations  
Louis-Philippe Buist, ing., coordonnateur génie  
et technologies

**RÉSOL. : 64-06-2020 (Ouverture de l'assemblée)**

IL EST PROPOSÉ PAR : Bertrand Lefebvre  
APPUYÉ PAR : Brigitte Villeneuve

**QUE** l'assemblée soit ouverte.

**ADOPTÉ**

**RÉSOL. : 65-06-2020 (Adoption de l'ordre du jour)**

IL EST PROPOSÉ PAR : Stéphane Handfield  
APPUYÉ PAR : Nathalie Bellavance

**QUE** l'ordre du jour soit accepté tel que présenté.

**ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de l'assemblée;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 25 mai 2020;
4. Adoption des listes des comptes payés et des comptes à payer du fonds d'administration;
5. Adoption de la liste des paiements électroniques pour la période du 1<sup>er</sup> mai au 31 mai 2020;
6. Date assemblée ordinaire du mois de juillet – 6 juillet 2020;



No de résolution  
ou annotation

Procès-verbal des délibérations de la  
Régie d'Aqueduc Intermunicipale des Moulins

7. Adoption du règlement 32-2 - Augmentation du fonds de roulement 500 000 \$;
8. Dépôt du rapport de répartition de l'excédent de fonctionnement accumulé non affecté aux villes membres;
9. Adoption de soumission RAIM-2020-006 – Pièces de remplacement pour les réacteurs UV;
10. Affaires nouvelles;
11. Correspondances :
  - Ville de Joliette – Résolution 20-256 – Mandat à la RAIM afin de procéder pour et au nom de la Ville de Joliette, à l'appel d'offres publiques relatif à la fourniture de produits chimiques pour le traitement des eaux pour l'année 2021;
  - Ville de Saint-Jérôme – Résolution CM-13671/20-05-20 – Mandat à la RAIM afin de procéder pour et au nom de la Ville Saint-Jérôme, à l'appel d'offres publiques relatif à la fourniture de produits chimiques pour le traitement des eaux pour l'année 2021;
  - Ville de Rosemère – Résolution 2020-06-177 – Mandat à la RAIM afin de procéder pour et au nom de la Ville de Rosemère, à l'appel d'offres publiques relatif à la fourniture de produits chimiques pour le traitement des eaux pour l'année 2021.
12. Période de questions;
13. Levée de l'assemblée.

**ADOPTÉ**

**RÉSOL. : 66-06-2020 (Adoption du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 25 mai 2020)**

---

IL EST PROPOSÉ PAR : Nathalie Bellavance  
APPUYÉ PAR : Bertrand Lefebvre

**QUE** le procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 25 mai 2020 soit accepté tel que présenté.

**ADOPTÉ**

**RÉSOL. : 67-06-2020 (Adoption des listes des comptes payés et des comptes à payer du fonds d'administration)**

---

IL EST PROPOSÉ PAR : Stéphane Handfield  
APPUYÉ PAR : Nathalie Ricard

**QUE** les listes des comptes payés et des comptes à payer du fonds d'administration, aux montants respectifs de 130 446,70 \$ et de 194 198,10 \$ telles qu'annexées à la présente résolution pour en faire partie intégrante, soient adoptées et que leur paiement soit autorisé.



Procès-verbal des délibérations de la  
Régie d'Aqueduc Intermunicipale des Moulins

**ADOPTÉ**

**RÉSOL. : 68-06-2020 (Adoption de la liste des paiements électroniques pour la période du 1<sup>er</sup> au 31 mai 2020)**

IL EST PROPOSÉ PAR : Brigitte Villeneuve  
APPUYÉ PAR : Bertrand Lefebvre

**QUE** la liste de paiements électroniques pour la période du 1<sup>er</sup> mai au 31 mai 2020 au montant de 232 296,06 \$ telle qu'annexée à la présente résolution, soit adoptée et que leur paiement soit approuvé.

**ADOPTÉ**

**RÉSOL. : 69-06-2020 (Date assemblée ordinaire du mois de juillet – 6 juillet 2020)**

IL EST PROPOSÉ PAR : Nathalie Ricard  
APPUYÉ PAR : Stéphane Handfield

**QUE** la prochaine assemblée ordinaire de la Régie d'aqueduc intermunicipale des Moulins ait lieu le **6 juillet 2020 à 9h30** et que la secrétaire-trésorière de la RAIM soit autorisée à faire paraître l'avis public requis dans un journal local.

**ADOPTÉ**

**RÉSOL. : 70-06-2020 (Adoption du règlement 32-2 - Augmentation du fonds de roulement – 500 000 \$)**

**ATTENDU** l'avis de motion donné par Mme Brigitte Villeneuve à l'assemblée ordinaire du 25 mai 2020 par la résolution 53-05-2020;

**ATTENDU QUE** le projet de règlement 32-2 a été déposé lors de cette même assemblée;

IL EST PROPOSÉ PAR: Bertrand Lefebvre  
APPUYÉ PAR: Nathalie Bellavance

**QUE** le règlement concernant l'augmentation du fonds de roulement d'un montant additionnel de 500 000 \$ soit adopté sous le numéro 32-2.

Les membres du conseil présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture.

**ADOPTÉ**



No de résolution  
ou annotation

Procès-verbal des délibérations de la  
Régie d'Aqueduc Intermunicipale des Moulins

**RÉSOL. : 71-06-2020 (Dépôt du rapport de répartition de l'excédent de fonctionnement accumulé non affecté aux villes membres)**

**ATTENDU** le dépôt du rapport financier 2019 par la résolution 37-04-2020;

**ATTENDU QUE** le rapport financier 2019 présente un excédent de fonctionnement accumulé non affecté au montant de 3 310 762 \$ lequel se répartit entre les villes membres de la façon suivante :

Ville de Terrebonne : 2 467 293 \$  
Ville de Mascouche : 843 469 \$

IL EST PROPOSÉ PAR: Stéphane Handfield  
APPUYÉ PAR: Brigitte Villeneuve

**QUE** le conseil de la RAIM accepte le dépôt du rapport de répartition de l'excédent de fonctionnement accumulé non affecté aux villes membres pour l'exercice terminé le 31 décembre 2019 préparé par la firme Amyot Gélinas, société de comptables professionnels agréés.

**ADOPTÉ**

**RÉSOL. : 72-06-2020 (Adoption de soumission RAIM-2020-006 – Pièces de remplacement pour les réacteurs UV)**

**ATTENDU QUE** la Régie d'aqueduc intermunicipale des Moulins a procédé à un appel d'offres publique pour l'acquisition de pièces de remplacement pour les réacteurs UV (RAIM-2020-006);

**ATTENDU QUE** la durée du contrat est d'un (1) an à compter à compter de la date de résolution par le conseil d'administration de la RAIM ou jusqu'à l'atteinte du montant total adjudgé selon la première éventualité;

**ATTENDU QU'**un avis d'appel d'offres a été publié par le système électronique d'appel d'offres (SE@O) et dans le journal La Revue le 29 avril 2020;

**ATTENDU QU'**une seule soumission a été reçue et ouverte publiquement le 19 mai 2020 soit :

Nom des soumissionnaires	Prix taxes incluses
Société Xylem Canada	73 673,68 \$

**ATTENDU** le rapport daté du 22 mai 2020 de Mme Julie Vallée, chef de division à l'approvisionnement par intérim à la Direction de l'administration et finances de la ville de Terrebonne;

**ATTENDU QUE** l'estimation pour l'acquisition de pièces de remplacement pour les réacteurs UV est de 73 873,74\$ (taxes incluses);

**ATTENDU** l'opinion juridique de Me Gilbert Desrosiers, conseiller juridique – gestion contractuelle à la ville de Terrebonne en date du 18 juillet 2017;



No de résolution  
ou annotation

Procès-verbal des délibérations de la  
Régie d'Aqueduc Intermunicipale des Moulins

**ATTENDU QUE** le nom de de la compagnie Société Xylem Canada n'apparaît pas au registre des entreprises non admissibles aux contrats publics (RENA) consulté le 22 juin 2020;

IL EST PROPOSÉ PAR: Nathalie Ricard  
APPUYÉ PAR: Stéphane Handfield

**QUE** le conseil d'administration de la RAIM accepte la soumission de la compagnie Société Xylem Canada datée du 19 mai 2020, pour l'acquisition de pièces de remplacement pour les réacteurs UV pour un montant de 64 078 \$ taxes en sus.

**ADOPTÉ**

**RÉSOL. : 73-06-2020 (Correspondances)**

IL EST PROPOSÉ PAR : Brigitte Villeneuve  
APPUYÉ PAR : Bertrand Lefebvre

**QUE** les correspondances mentionnées à l'ordre du jour soient acceptées tel que présentés.

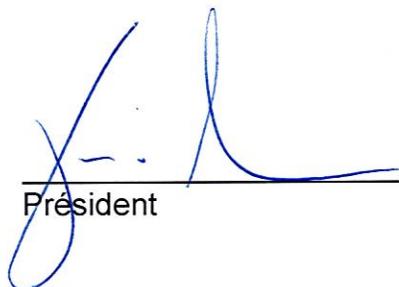
**ADOPTÉ**

**RÉSOL. : 74-06-2020 (Levée de l'assemblée)**

IL EST PROPOSÉ PAR : Nathalie Ricard  
APPUYÉ PAR : Stéphane Handfield

**QUE** l'assemblée soit et est levée.

**ADOPTÉ**

  
\_\_\_\_\_  
Président

  
\_\_\_\_\_  
Secrétaire-trésorière